



Rencontre avec M. Bonaimé, conseiller du Ministre (21/05/2019)

Seuils de dédoublement

Monsieur le Ministre,

La DGER a décidé unilatéralement de relever les seuils de dédoublement des grilles horaires de la 4^{ème} au BTSa pour TOUTES les disciplines à 27 ou 19 élèves sauf les langues (seuil à 20) et certaines matières professionnelles, durant les pratiques encadrées (seuil à 16 obligatoire). Autre modification substantielle : les seuils sont dorénavant indicatifs, laissant la possibilité aux directions d'y déroger.

Malgré les mises en garde depuis plusieurs mois contre cette mesure anti-pédagogique et ses effets néfastes sur les conditions d'apprentissage des jeunes, malgré le vote négatif au CNEA du 16 avril 2019, l'avis des professionnels que nous sommes, soutenus par des représentants des usagers, n'a pas été pris en compte. La DGER a fait passer en force les arrêtés présentés au CNEA du 16 avril. La publication des décisions la veille du CNEA dans la lettre hebdo de la DGER ne laisse aucun doute de cette volonté de passage en force.

C'est inadmissible et cela témoigne d'une absence de dialogue social démocratique !

Les établissements agricoles en milieu rural devraient être votre priorité. Nos organisations syndicales revendiquent :

- Un maintien des seuils actuels, gages d'heures à effectifs adaptés, dont les bénéfices sont mis en avant par le gouvernement de M. Macron.
- Une suppression de la mention « indicatif » et du caractère dérogatoire des seuils

Nos publics de cycle collège ou de bac professionnel présentent des difficultés scolaires et ne peuvent se retrouver dans des classes chargées à 27 ou 19 élèves et plus. Nos publics de bac technologique et de BTSa ont choisi l'enseignement agricole pour l'encadrement adapté, pour une pédagogie différente. 3 élèves supplémentaires et plus dans une classe modifient considérablement les conditions d'apprentissage, les méthodes sont plus difficilement individualisées ou différenciées. L'ambiance de travail n'est plus la même. L'égalité des chances de réussite est mise à mal avec des seuils indicatifs à 27.

Nos formations doivent se distinguer des formations de l'éducation nationale et doivent demeurer attractives. Pour que les modules d'histoire géo, mathématiques français, biologie, physique, ESC conservent des projets concrets, des temps de travaux manuels ou d'expériences, c'est une erreur d'augmenter le nombre d'élèves par classe.

Nous ne comprenons pas l'entêtement de l'Administration alors que les témoignages du terrain montrent les échecs d'une telle pédagogie. Le ministère a pris cette décision pour supprimer des postes d'enseignants alors qu'il y avait d'autres solutions qui n'impactaient pas les jeunes.

Au fur et mesure que les enseignants et direction réalisent ce qu'impliquent la hausse des seuils dans l'organisation pédagogique, les problèmes émergent :

- manque de place dans les classes pour accueillir 27 élèves
- difficulté à mettre en œuvre les référentiels des travaux pratiques TIM, TP Bio ou physiques, ESC
- difficulté à proposer à proposer une pédagogie de projet dans les disciplines générales
- impossibilité d'accompagnement des élèves porteur de handicap

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de maintenir les seuils de dédoublement actuels des disciplines qui sont passées à 27 ou à 19.

Olivier BLEUNVEN
Secrétaire Général Adjoint
Snetap-FSU

Dominique BLIVET
Secrétaire national
Sud rural territoires

Guy SIGALA
Secrétaire Général
SEA-UNSA

Estelle CLAVERIE-TICO
Déléguée nationale
Snec-CFTC

Brigitte CASSARD
Secrétaire Nationale
Fep-CFDT

Séverine COLLE
Responsable Enseignement
agricole
SPELC

Thomas VAUCOULEUR
Co-Secrétaire Général
CGT-Agri

Jocelyne HACQUEMAND
Secrétaire Générale
Fnaf-CGT

Damien Smagghe
Secrétaire National
Sneip-CGT

Philippe BASCOUL
Secrétaire National
FO-MFR

Nathalie BORIES
Secrétaire-adjointe
FGTA-FO

Christine HEUZE
Secrétaire Générale
FO-Enseignement agricole

Karine AULIER
Représentante FCPE au CNEA – membre du Conseil d'administration FCPE